

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Sciences économiques et sociales

Jour 1

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10 dans la version originale et **12 pages numérotées de 1/12 à 12/12 dans la version en caractères agrandis.**

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour préserver l'environnement n'ont-ils que des avantages ?

DOCUMENT 1

La loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021 traduit une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat retenues par le chef de l'État, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 [...].

Les modes de consommation et l'alimentation

[...] La publicité en faveur des énergies fossiles sera interdite en 2022, et sur amendement des sénateurs, celle sur les voitures les plus polluantes en 2028. Les députés ont voté la fin des avions publicitaires fin 2022. L'inscription de l'impact climatique sur les publicités devient aussi obligatoire. [...]

Les déplacements

La loi complète le mouvement engagé par la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités par :

- ▶ La création de zones à faibles émissions (ZFE) dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici fin 2024 (soit 33 nouvelles zones). Dans ces grandes villes, les voitures les plus anciennes seront interdites. Dans les 10 métropoles qui enregistrent des dépassements réguliers des valeurs limites de qualité de l'air, des interdictions de circulation pour les véhicules [les plus polluants] seront automatiquement prévues ;
- ▶ L'obligation pour les régions de proposer des tarifs attractifs sur les trains régionaux ;
- ▶ L'interdiction des vols domestiques quand une alternative en train existe en moins de 2h30 et la compensation carbone obligatoire des vols intérieurs par les compagnies à partir de 2022 ;
- ▶ La création de voies réservées au covoiturage ;
- ▶ La possibilité pour les régions de créer une écotaxe routière à partir de 2024 (une ordonnance est prévue) ;

- La fin de la vente des voitures neuves les plus polluantes (émettant plus de 95 gCO₂/km) en 2030 et des poids lourds, autobus et autocars neufs les plus polluants en 2040.

Source : D'après « Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », www.vie-publique.fr, 24 août 2021.

DOCUMENT 2

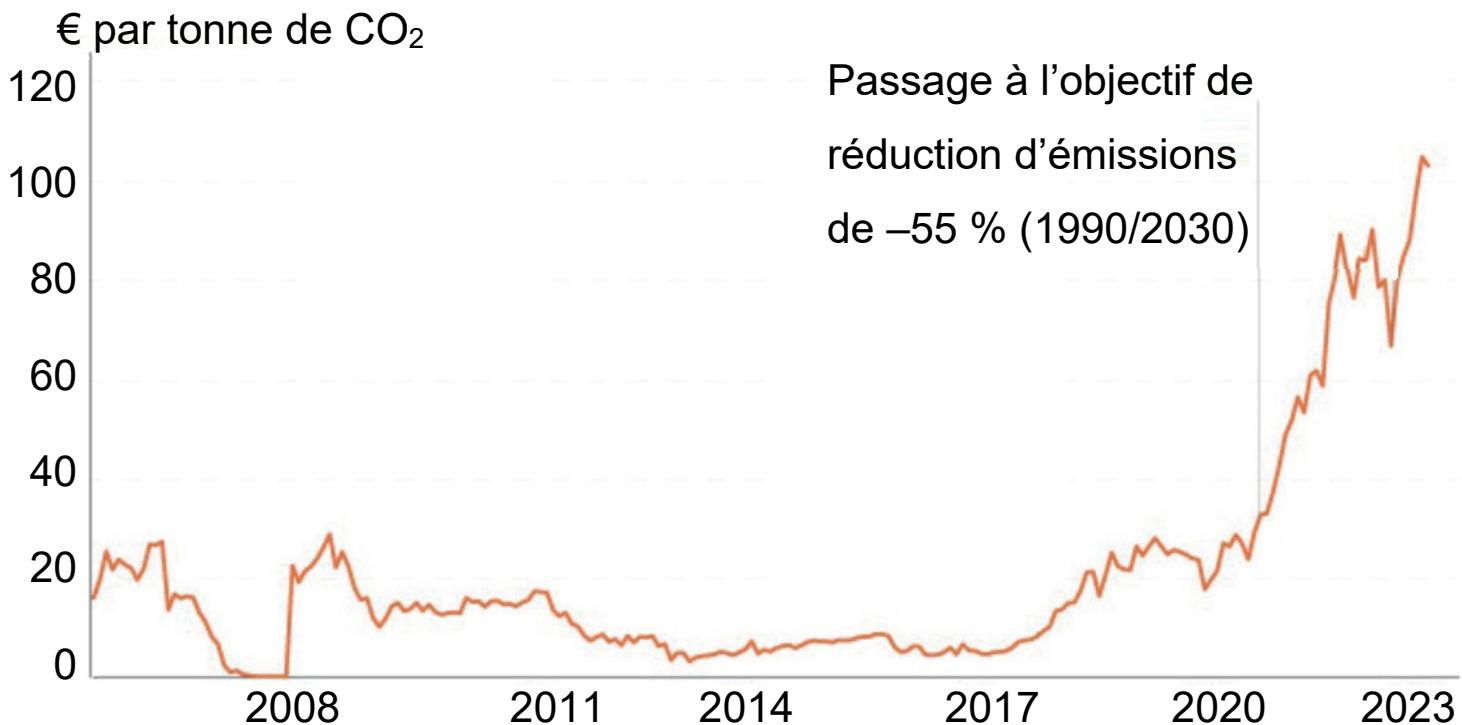
Part des taxes environnementales par domaine dans le PIB des États membres de l'Union Européenne, en 2021 (En % du PIB)

Pays	Énergie	Transports	Pollution et prélèvement des ressources naturelles	% total du PIB
Irlande	0,75	0,41	0,00	1,16
Espagne	1,44	0,23	0,09	1,76
Allemagne	1,52	0,28	0,00	1,80
Roumanie	1,80	0,16	0,00	1,96
France	1,82	0,23	0,13	2,17
UE à 27	1,76	0,41	0,08	2,24
Portugal	1,79	0,53	0,02	2,34
Finlande	1,82	0,67	0,02	2,51
Italie	2,36	0,59	0,03	2,99
Croatie	2,43	0,65	0,03	3,11
Grèce	3,05	0,81	0,06	3,93

Source : D'après Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, *Fiscalité environnementale – Synthèse des connaissances en 2023*, Données Eurostat, 30 novembre 2023.

DOCUMENT 3

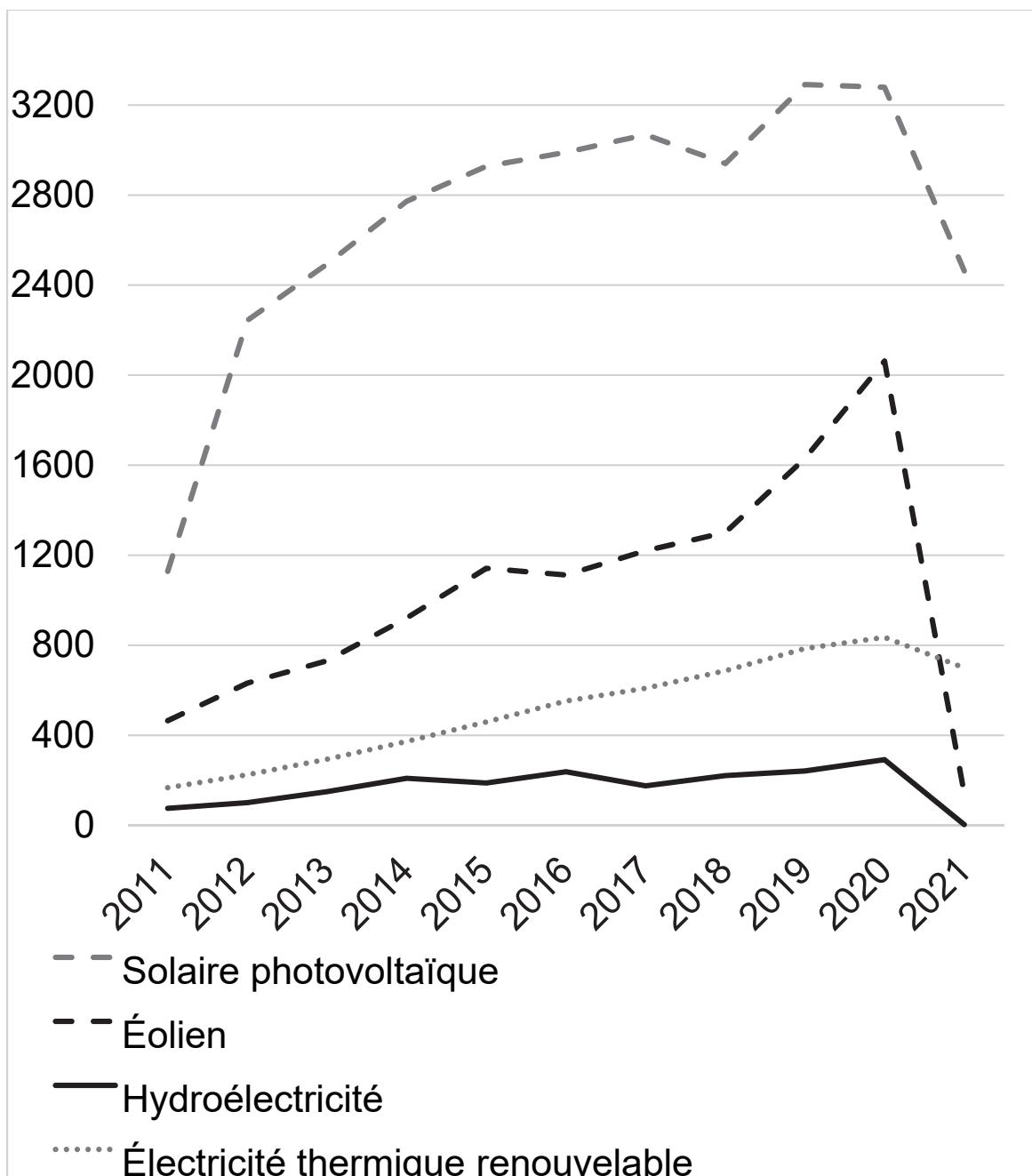
Prix du quota de CO₂ sur le marché européen des quotas d'émission (En euros par tonne de CO₂)



Source : D'après Christian de PERTHUIS, « La hausse du prix du quota de CO₂, une arme anti-charbon »,
www.connaissancedesenergies.org, 2 mars 2023.

DOCUMENT 4

Subventions aux énergies renouvelables (1) en France (En millions d'Euros constants)



Source : D'après Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, *Chiffres clés des énergies renouvelables*, août 2024.

(1) La chute des subventions aux énergies renouvelables en 2021 est principalement due à la réduction de l'activité économique mondiale en 2020 (crise Covid).

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- ▶ en développant un raisonnement ;
- ▶ en exploitant les documents du dossier ;
- ▶ en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- ▶ en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

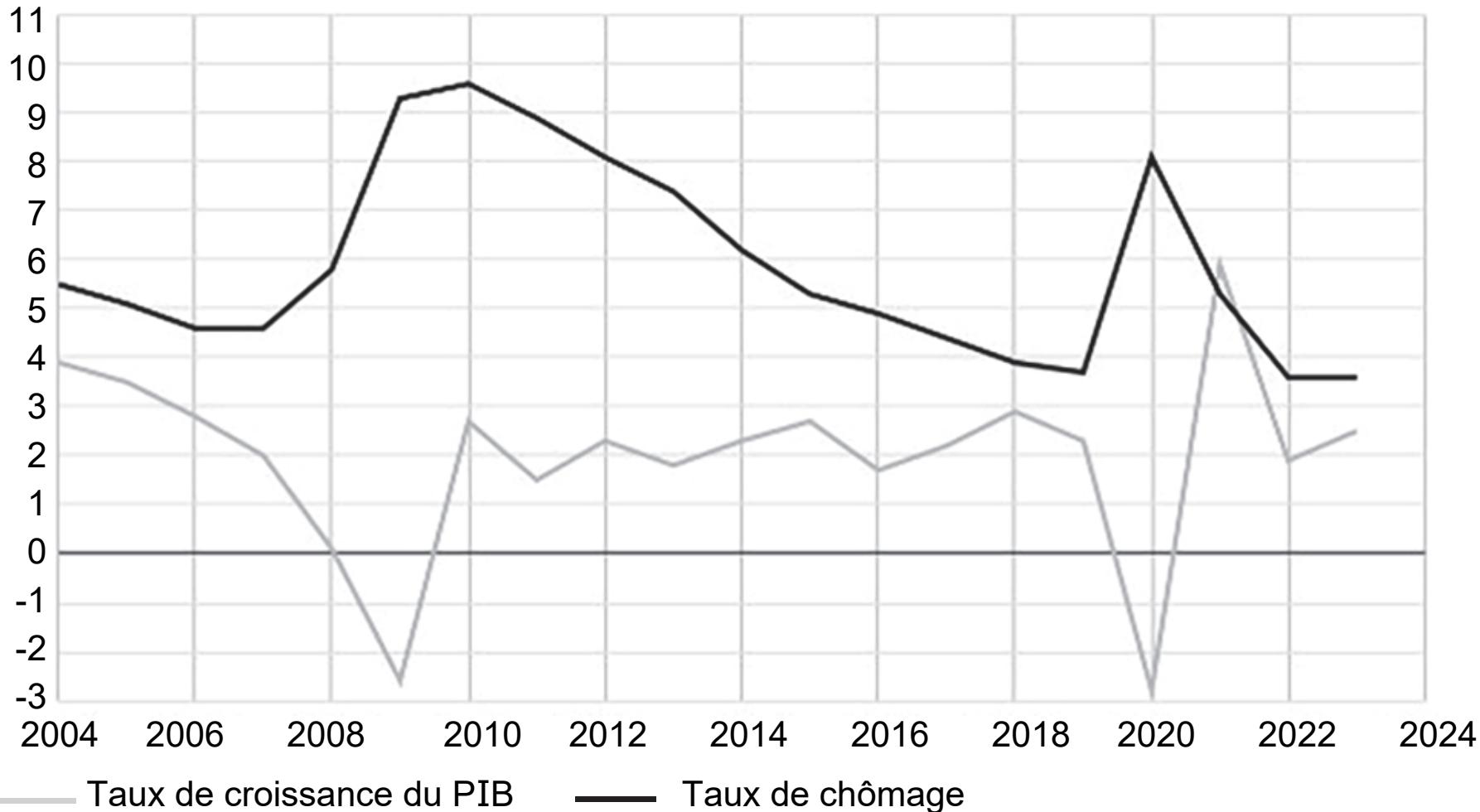
Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez, à l'aide d'un exemple, que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Taux de chômage et évolution annuelle du PIB aux États-Unis entre 2004 et 2023 (en %)

En %



Source : www.donnees.banquemondiale.org, juillet 2024.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous caractériserez l'évolution du PIB américain entre 2010 et 2019. (*2 points*)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que les fluctuations de l'activité économique ont des conséquences sur le chômage conjoncturel. (*4 points*)

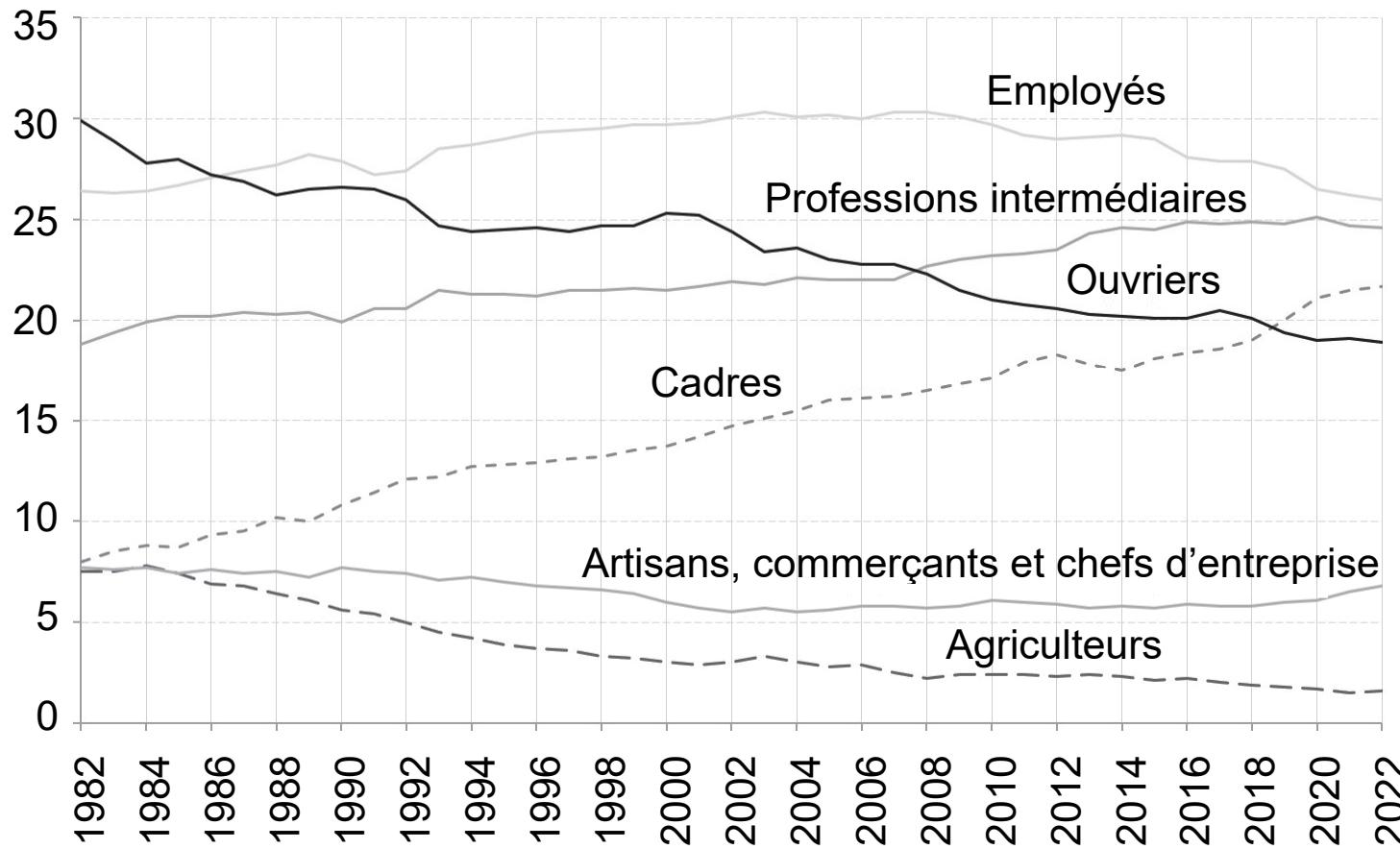
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.

DOCUMENT 1

Répartition des personnes en emploi selon le groupe socioprofessionnel, de 1982 à 2022 (en %) en %



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT).

Source : Rebecca PARTOUCHÉ, « Portrait des professions en France en 2022 », INSEE Focus, n°324 (données enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail), 29 avril 2024.

DOCUMENT 2

Mobilité sociale des hommes selon le groupe socioprofessionnel du père de 1977 à 2015 (en %)

Groupe socioprofessionnel du père :	1977	1985	1993	2003	2015
Agriculteurs exploitants	63,5	68,1	74,8	72,6	73,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	71,4	72,2	72,1	79,4	79,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	48,7	42,7	48,7	47,9	51,0
Professions intermédiaires	61,0	67,4	66,4	66,7	68,9
Employés et ouvriers qualifiés	54,4	57,0	58,0	56,6	57,4
Employés et ouvriers peu qualifiés	75,1	82,6	85,0	83,1	77,9

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes de nationalité française en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Lecture : En 2015, 77,9 % des hommes ayant un père employé ou ouvrier peu qualifié relèvent d'un groupe socioprofessionnel différent de celui de leur père.

Source : INSEE Références, « France, portrait social » (données enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015), édition 2023.

DOCUMENT 3

Dans le scénario de référence, 1 million d'emplois seraient créés entre 2019 et 2030, dont deux tiers dans les services marchands. Avec la poursuite de la tertiarisation de l'économie, la croissance de l'emploi dans les services serait équivalente à celle de l'emploi d'ici 2030. Le poids des services traduit la spécialisation hexagonale, d'une part dans les services aux entreprises, d'autre part dans les services d'utilité collective portés par la socialisation des dépenses (1) d'éducation, de santé et d'action sociale. Les services généraux de l'administration continueraient de se replier. Il en va de même de l'emploi agricole qui poursuivrait sa décrue au même rythme que par le passé. En revanche, les métiers industriels se redresseraient, inversant la tendance baissière des années passées.

Entre 2019 et 2030, seraient créés :

- ▶ 410 000 postes de médecins, infirmiers, professions paramédicales, aides à domicile et aides-soignants ;
- ▶ 180 000 postes dans les métiers de l'informatique et de la recherche ;
- ▶ 135 000 postes d'ouvriers de la manutention ;
- ▶ 120 000 postes dans les métiers du bâtiment (dont la moitié de cadres) ;
- ▶ 45 000 postes dans les métiers industriels

Source : Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications « Les Métiers en 2030 », *France stratégie et DARES*, 2022.

(1) Prise en charge par les administrations publiques de ces dépenses.